L'avenir des assurances sociales en Suisse

Autor(en): **Béguin, Pierre**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK**

Band (Jahr): **- (1942)**

Heft 998

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-687557

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

successful undertakings such as Orell Füssli, A.G. Leu & Co., Impag, Werkzeug Maschinenfabrik Oerlikon, Neue Zürcher Zeitung, etc.

* * *

By the death at the age of 73 of former State Councillor Dr. Robert Schöpfer, Solothurn loses a popular and talented leader who had occupied with distinction and success at different times most of the offices in the cantonal administration.

* * *

Crows, blackbirds, sparrows and roaming cats were outlawed between February 14th and 28th throughout the canton Ticino, by order of the States Council who maintained that the protection of the agricultural cultivation made their reduction a necessity. Protests by friends of animals and like institutions were of no avail even the arguments that these birds fulfilled a vital task by their destruction of insects and ground grubs. — No reports of this campaign have so far been received but it can be safely assumed that the youngsters in the Ticino armed with an unrestricted licence and guns and all kinds of implements of war have carried off the first undisputed victory in modern history.

A SWISS MISSION IN LONDON.

A Delegation for the purpose of carrying out trade negotiations with His Majesty's Government has arrived from Switzerland and are staying at the Dorchester Hotel. The Delegation consists of Dr. Hans Sulzer, Minister Plenipotentiary, Professor William Rappard, Professor Paul Keller. M. Alexandre Girardet, Councillor in charge of Commercial Affairs, will also be a member of the Delegation which will be accompanied by M. Alfred Boller and M. François Lugeon.

The negotiations will be of the utmost importance and will have far reaching consequences in the economic field; it will be remembered that as from April 30th increased restrictions affecting the export of goods from Switzerland are coming into force.

OUR NEXT ISSUE.

Our next issue will appear on April the 24th.

In addition to the many letters of appreciation, which we continually receive, the Editor wishes to specially thank the following for the financial encouragement extended to our publication. F. Eggar, R. A. Merz, Miss A. Hohlfeld, F. Golay, P. A. Duvoisin, W. Graf, A. Steiner, J. Veglio, Miss A. L. Boerl, J. Eusebio, J. Lanz, E. Chatelain, L. J. Faivre, Miss R. Imhof, Nouvelle Société Helvétique, Swiss Y.M.C.A., J. Joerin, Jules Weil, and C. Campart.

Drink delicious "Ovaltine" at every meal—for Health!

L'AVENIR DES ASSURANCES SOCIALES EN SUISSE.

En 1925, dans un beau mouvement d'enthousiasme, le peuple suisse a inscrit dans sa constitution le principe d'une assurance-vieillesse et survivants et d'une assurance-invalidité. Pour améliorer nos conditions sociales, il apparaissait nécessaire d'accorder une sécurité supplémentaire aux vieilles gens, aux veuves et aux orphelins, ainsi qu'aux victimes des accidents du travail en particulier à tous ceux auxquels leur situation matérielle ou les circonstances n'ont pas permis de faire de substantielles économies.

Ainsi qu'il arrive souvent, ainsi qu'il arrive presque toujours, s'il s'est révélé très facile de se mettre d'accord sur un principe constitutionnel, il a été beaucoup plus malaisé de s'entendre sur ses modalités d'application. Les autorités fédérales n'ont pas perdu de temps. Sous l'influence de M. Schulthess qui y mit tout son cœur, elles élaborèrent un projet d'assurance-vieillesse et survivants qui devait permettre de verser de modestes rentes aux déshérités, étant entendu que les ressources nécessaires seraient fournies par des contributions de l'Etat, ainsi que par des primes payées par tous les habitants du pays.

Malheureusement, ce projet n'a pas trouvé grâce devant le souverain. En décembre 1931, le peuple l'a repoussé à une énorme majorité, bien qu'il eût été recommandé par les conseils législatifs presque unanimes et par tous les grands partis. Il ne s'agissait pas là du triomphe d'une tendance politique. Deux minorités s'étaient coalisées pour faire échouer cette œuvre. Les ouvriers estimaient que les rentes prévues étaient trop maigres et les primes exigées trop lourdes. Les fédéralistes et les antiétatistes auraient préféré un projet moins centralisateur confiant aux professions le soin d'organiser ces assurances sociales.

Plus de onze années se sont passées et aucune tentative pratique n'a été faite de réaliser cette grande idée. Pendant quelques années, la Confédération, obéissant à une règle formelle de la charte nationale, a accumulé dans un fonds des assurances sociales le produit des impôts sur l'alcool et le tabac. Mais bientôt, sous l'empire de la crise économique, alors que la Confédération avait d'autres soucis et qu'elle devait lutter contre le chômage et renforcer sa défense nationale, ces recettes ont été distraites de leur affectation légale, pour être mises au service de la couverture des besoins généraux de l'Etat.

Cependant, la Confédération ne s'est pas désintéressée du sort des malheureux. Ce qu'elle ne pouvait pas réaliser par l'assurance, elle a cherché à le faire provisoirement par l'assistance. Pour aider les vieux, les veuves, les orphelins, en particulier les chômeurs âgés qui ont perdu tout espoir de se voir réintégrés dans le processus économique, elle a dépensé des sommes toujours plus fortes. Celles-ci, de 8 millions en 1934, ont passé aujourd'hui à près de 25 millions. Ainsi, un devoir immédiat a été rempli. Mais cette politique présente un gros inconvénient et un gros danger. De plus en plus, nous avons tendance à tout attendre de l'Etat. Nous perdons de vue l'idée même de l'assurance qui exige, par le paiement de primes, un effort personnel et qui encourage une forme très précise de l'épargne. Il sera sans doute très difficile de remonter ce courant.

Il n'en reste pas moins que, depuis quelque temps, on réparle toujours plus des assurances sociales. La

guerre a développé de façon très réjouissante le sens de la solidarité et de la justice. Nous nous penchons avec plus de sollicitude sur le sort des déshérités. Surtout, nous avons fait, avec les caisses de compensation de très heureuses expériences. Ces caisses sont alimentées par un prélèvement de 2 pour cent sur tous les revenus du travail, par un versement équivalent des employeurs, l'Etat faisant une part identique à celle de l'économie privée. Bref, on mobilise chaque mois en leur faveur le 8 pour cent du revenu du travail en Suisse. Avec ces ressources, les caisses de compensation versent de substantiels subsides aux familles des soldats mobilisés.

Comme ces institutions de prévoyance et d'entr'aide ont réalisé de beaux bénéfices, l'idée a germé dans certains cerveaux de les mettre au service d'autres œuvres sociales encore. On a songé en particulier aux allocations familiales — dont bénéficieraient les chefs de familles nombreuses —, ainsi qu'à une assurance-vieillesse et survivants. Divers groupements ont fait des propositions dans ce sens. Elles ont pris corps dans des initiatives formelles des cantons de Neuchâtel et de Genève.

Le régime envisagé comporterait un gros avantage. En effet, les sommes ainsi réunies seraient immédiatement réparties entre les bénéficiaires des rentes. Ceux qui ont le privilège de pouvoir gagner normalement leur vie feraient les sacrifices nécessaires pour que les personnes privées de ce gagne-pain régulier, sans leur faute bien entendu, soient mises à l'abri du besoin. Ce régime comporterait moins de dangers financiers qu'un régime de capitalisation qui prévoit l'accumulation, pour chaque assuré, de primes pendant de longues années, de telle sorte que l'épargne ainsi constituée risque d'être avilie ou dévaluée au moment où elle doit produire son effet et rendre les services qu'on en attend. En outre, avec la répartition immédiate, les primes et les secours s'adapteraient automatiquement au coût de l'existence et à la valeur réelle de la monnaie.

Pourtant le Conseil fédéral n'a pas voulu entrer dans ces vues. Il préfère ne pas engager l'avenir. Il ne veut pas se lier. Il sait que les événements extérieurs peuvent exiger d'un jour à l'autre de plus amples mises sur pied de nos troupes, ce qui se traduirait par de plus forts versements à nos mobilisés et à leurs familles. Surtout, il entend garder les bénéfices des caisses de compensation pour parer à un autre danger qui nous menace plus immédiatement : le chômage.

Si notre ravitaillement continue à se heurter à des obstacles toujours plus insurmontables, le degré d'occupation dans les industries baissera notablement. Nous compterons des sans-travail par dizaines de milliers. Tel sera probablement, en tout état de cause, le cas après la guerre, quand l'économie mondiale, abandonnant les fabrications militaires, devra s'adapter de nouveau aux œuvres pacifiques.

A ce moment-là, il sera nécessaire et inéluctable de secourir les victimes de la crise, surtout de créer en leur faveur des possibilités de travail, par exemple en organisant de vastes chantiers de travaux publics. C'est en faveur de ces victimes et de ces déshérités que devra alors se manifester le sens de la solidarité qui a trouvé une si belle expression dans le régime des caisses de compensation.

Il n'en reste pas moins que l'idée de mettre les caisses de compensation au service des assurances sociales gagne du terrain. On peut même la considérer comme acquise. Elle représente une solution fort simple d'un problème fort compliqué. Elle lève les obstacles auxquels nous nous sommes toujours heurtés jusqu'ici. La guerre, à tout le moins, aura eu cela de bon qu'elle nous aura indiqué des voies que nous n'avions pas su découvrir et qui nous mèneront vers un état social meilleur, vers des conditions de vie plus justes et vers une société plus harmonieuse.

Pierre Béguin.

THE BERNINA RAILWAY.

(*"Modern Transport," March 7th*, 1942.)

Among minor international railways is at least one which is unlikely to be overloaded with through traffic : this is the metre-gauge Bernina Railway running from St. Moritz in the Upper Engadine, Switzerland, to Tirano in Italy. It connects at St. Moritz with the metre-gauge Rhaetian Railway, which runs to Coire, whence standard gauge lines of the Swiss Federal Railways run to Buchs, St. Margrethen and Schaffhausen (Swiss-German frontier stations), as well as to Zurich and Basle. At its southern terminus (Tirano) the Bernina Railway connects with the Ferrovie Alto Valtellina which runs to Sondrio, a distance of 26 km., where connection is made with the Milan line of the Italian State Railways. The breaks-of-gauge at Coire and Tirano, however, as well as the very high rates — due to the alpine character of the Rhaetian and Bernina Railways — make the 151 km. long Coire-Tirano route unprofitable for international goods traffic, although it is the only trans-alpine railway link across the high country between the standard gauge Brenner and Gotthard routes, now crowded with inter-Axis traffic.

The total length of the electrically-operated Bernina Railway is 61 km. (38 miles) ; it is one of the highest adhesion railways in Europe (highest point 7,400 ft.), and carries mostly tourist traffic. The goods carried consist chiefly of local traffic (wine and timber), and there are only very few through goods wagons which run through from Tirano to Coire or *vice versa*. The 1940 earnings of the Bernina Railway were frs. 799,966, compared with frs.871,894 in 1939, while the 1940 expenses amounted to frs.768,378, as against frs. 935,900 in 1939. Thus the year 1940 ended with an operating surplus of frs.42,588, compared with an operating deficit of frs.64,000 in 1939. Despite the unfavourable conditions and the bleakness of tourist traffic prospects, this line would appear to have benefited by wartime curtailment of train mileage.

SHIPPING to and from SWITZERLAND

For advice on present facilities apply to

WORLD TRANSPORT AGENCY
LIMITED
1, MARTIN LANE, LONDON, E.C.4
Tel: MANsion House 3434